

de discussions entre le premier ministre et le président des États-Unis. Je n'ai pas demandé de détails.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne pourrais ajouter quoi que ce soit à ce que j'ai déjà dit.

LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS—INTERPELLATION À PROPOS D'UNE ENTENTE AVEC LE QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Puis-je savoir du ministre des Finances si on lui a communiqué une question que j'ai posée mardi à son intention? La question était celle-ci:

Je me permets de demander si quelque disposition a été prise au sujet des subventions aux universités que détient à l'heure actuelle la Conférence des universités du Canada ainsi qu'au sujet des capitaux d'immobilisation qu'il est possible de se procurer par l'entremise du Conseil des Arts du Canada.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Je suis allé à Québec samedi dernier et j'ai eu l'occasion de discuter avec le premier ministre et deux autres membres du gouvernement de la province des questions relatives aux subventions de l'État aux universités. Je puis dire que la réunion s'est déroulée dans une atmosphère de bonne entente et d'harmonie. J'espère pouvoir très bientôt présenter à la Chambre une résolution précédant la présentation d'un bill visant à modifier la loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts; à cette occasion, nous aurons tout le temps voulu pour débattre cette question.

L'hon. M. Chevrier: A-t-il été question de l'assurance-hospitalisation?

L'hon. M. Fleming: Non, monsieur l'Orateur.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

DÉDUCTIONS DES FRAIS MÉDICAUX EN VERTU DU PROGRAMME D'ASSURANCE-SANTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hubert Badanai (Fort-William): J'aimerais poser une question au ministre des Finances. Le ministre pourrait-il envisager la possibilité de supprimer la double imposition dans le cas des gens qui ont touché ou toucheront des indemnités en vertu du programme d'assurance-santé de l'Ontario et qui ne peuvent déduire ces frais médicaux de leur revenu imposable même s'ils ont payé l'impôt sur leurs cotisations au programme d'assurance-chômage de l'Ontario?

[L'hon. M. Pearson.]

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, cette question ne convient guère à l'appel de l'ordre du jour. Il s'agit d'une modification à la loi sur l'impôt. Je ne dis rien de la façon dont l'honorable député s'y est pris pour étayer sa question. Il se peut que certaines observations à cet égard soient motivées. Mais comme la question relève du programme fiscal, je dois la considérer comme étant tout à fait irrégulière à l'appel de l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition désire-t-il dire quelque chose à ce propos? A mon avis, le ministre a raison car cette question a trait à des décisions fiscales qui ne sont pas normalement prises par voie de réponses à l'appel de l'ordre du jour.

QUESTIONS OUVRIÈRES

ELLIOT-LAKE—INTERPELLATION AU SUJET DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. O.-J. Godin (Nickel-Belt): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le premier ministre pourrait-il nous dire, compte tenu de sa réponse de l'autre jour, s'il a pris des dispositions pour se rendre sous peu à Elliot-Lake?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): La réponse est non, monsieur l'Orateur.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LES AFFAIRES INDIENNES—DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT SANS DÉLAI DU COMITÉ CONJOINT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser à la fois au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et au ministre du Commerce en sa qualité de leader de la Chambre. Y aurait-il moyen d'étudier bientôt la motion portant établissement d'un comité de la Chambre des communes et du Sénat qui serait chargé de l'examen des affaires indiennes? Ainsi nous pourrions nous occuper le plus tôt possible de cet important comité.

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous étudierons la proposition du député. Plus vite nous aborderons ces questions, mieux ce sera. Cela dépend évidemment de la Chambre et de la rapidité avec laquelle elle disposera d'autres questions.